



Madame, Monsieur,

Je m'engageais, par le biais de la 1^{re} gazette à destination des riverains, à plus de transparence, de concertation, de communication et de sensibilisation auprès de vous.

Dans cet esprit, c'est avec plaisir je vous fais parvenir les avancées réalisées au cours de ces derniers mois.

L'observatoire des odeurs que nous vous avons annoncé a été créé en juin dernier. Je tenais à remercier personnellement les membres pour leur participation précieuse et le temps qu'ils y ont consacré. Vos signalements à la suite de la formation permettent de rentrer dans une démarche d'amélioration continue. Je me réjouis notamment de la mise en service du neutralisant qui a, semble-t-il, permis d'obtenir des résultats satisfaisants dès sa mise en œuvre.

Cette 2^e gazette met également en lumière l'arrêt technique général annuel à venir, sur une durée de quelques jours, qui interviendra dans le courant du mois d'octobre. Pour votre parfaite information, cet arrêt a pour but d'effectuer des travaux de fond, qu'ils soient préventifs ou curatifs, mais également d'amélioration et de mise en conformité permettant de garantir un fonctionnement exemplaire de l'installation.

Comme je vous l'avais également annoncé, le Conseil communautaire de Limoges Métropole a voté à l'unanimité le 3 mars dernier la poursuite du projet de construction d'une nouvelle unité de valorisation énergétique en contrebas de l'actuelle CEDLM. A cet égard, je m'étais engagé, avec mes collègues élus de l'Entente intercommunale, à réétudier le dimensionnement proposé à un seuil inférieur à 100 000 tonnes/an. Il est désormais acté un seuil technique à 95 000 tonnes/an.

Enfin, le comité de suivi nouvellement créé et composé de riverains et d'associations a été installé le 21 septembre dernier. Il constitue une instance primordiale de communication et d'échanges pour la bonne conduite de ce projet, qui se veut être au service des habitants du quartier et du territoire.

Nous savons pouvoir compter sur votre confiance, vous savez pouvoir compter sur notre engagement.

Je vous souhaite une belle lecture de l'actualité liée à la centrale et j'espère que ces éléments vous donneront satisfaction dans l'engagement pris d'une plus grande communication et transparence envers les habitants.

Fidèlement,

Guillaume GUÉRIN

PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

AVANCÉES DU PACTE DE CONFIANCE

Pour rappel, l'Entente intercommunale ambitionnait cette année de développer un nouveau pacte de confiance avec les habitants du territoire sur la base des 3 piliers suivants :

- **Communication et transparence**
- **Gestion améliorée des odeurs**
- **Gestion améliorée du bruit**

Plusieurs avancées significatives sont intervenues au cours de l'année :

Site internet :

Le site internet dédié à la CEDLM est fonctionnel depuis le 1^{er} semestre 2023 : www.cedlm.fr

Il permet ainsi de découvrir la CEDLM, les modalités de visite et également de partager les actualités du site.

Conformément à l'engagement pris, la mise en ligne des données environnementales brutes du mois précédent sont consultables depuis fin septembre. D'ici la fin de l'année, ces données seront mises en ligne à J+1. N'hésitez pas à nous interroger sur les résultats présentés !

Alertes SMS :

Limoges Métropole et STVL vous proposent de bénéficier d'un système d'information par SMS très réactif en cas d'incident sur le site. Cette fonctionnalité vient d'être développée. Si vous souhaitez en bénéficier, téléchargez le formulaire sur www.cedlm.fr.

Observatoire des odeurs :

5 riverains et 3 professionnels, tous voisins proches de la CEDLM, se sont initiés à la reconnaissance des odeurs le 28 juin dernier pour constituer cet observatoire.

A noter que 2 agents de Limoges Métropole ainsi que 3 agents de l'exploitant STVL ont été également formés par la même société spécialisée, Antea, afin d'établir des inspections à fréquence régulière pour constituer une surveillance supplémentaire.

Les résultats feront l'objet d'un bilan trimestriel. Concernant les mois de juin, juillet et août 2023, ils sont les suivants :

- **3 signalements de riverains cet été**, d'intensité faible à moyenne, de même que le niveau de gêne.
- **8 rondes préventives** effectuées par Limoges Métropole et STVL, correspondant respectivement à 25 et 12 points d'inspection.

Ces résultats marquent la grande plus-value du système de neutralisation des odeurs mis en place en mars dernier. Des informations plus détaillées sont à retrouver sur le site internet de la CEDLM.



La Centrale
énergie déchets
de Limoges
Métropole
vous informe

cedlm.fr

ARRÊT TECHNIQUE GÉNÉRAL



LE PROJET DE FUTURE UNITÉ
DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



AVANCÉES DU PACTE DE CONFIANCE



**CEDLM, Centrale énergie déchets
de Limoges Métropole**

Rue de Fougères 87280 Limoges
Bus arrêt Montarauds

cedlm.fr

L'ARRÊT TECHNIQUE GÉNÉRAL DU 13 AU 19 OCTOBRE 2023

**La CEDLM, avec ses 3 lignes,
fonctionne 24h sur 24h, 7 jours sur 7
permettant le traitement en continu
des ordures ménagères.**

Au cours de l'année, des arrêts techniques individuels de lignes sont programmés pour permettre d'assurer la maintenance des équipements, notamment la vérification périodique des chaudières.

Chaque ligne est arrêtée en moyenne 2 fois par an.

Une ligne peut également être arrêtée de façon imprévue en cas de panne, par exemple lorsqu'un déchet de taille trop importante se bloque dans le cheminement du four.

**Un arrêt technique général est total
et concerne ainsi les 3 lignes :**

- Il a lieu chaque année sur une semaine au mois d'octobre.
- Il permet d'effectuer des inspections et travaux de fond, qu'ils soient préventifs et/ou curatifs.
- Il permet également d'effectuer des travaux d'amélioration et/ou de mise en conformité par rapport aux réglementations de plus en plus contraignantes.

Ainsi, de nombreuses entreprises interviennent dans un temps restreint.



Il s'agit d'une période intense pour les équipes de l'exploitant STVL et ses sous-traitants.

Les anciens échangeurs, participants à la transformation de l'énergie contenue dans les déchets en chaleur, seront remplacés par des nouveaux plus performants.

Aussi, la toiture sera ouverte dès le **lundi 16 octobre** avec des opérations de grutage sur 3 jours visibles depuis le parking.

Des nouveaux analyseurs complémentaires seront également installés les **16 et 17 octobre** pour améliorer la conduite des fours.

Le poste haute-tension sera également en maintenance le **mardi 17 octobre de 8h à 17h**. L'alimentation électrique du site sera maintenue par un groupe électrogène qui peut générer un bruit de fond inhabituel.



Pendant cette semaine d'arrêt technique, les déchets seront stockés dans la fosse en attendant le redémarrage des trois fours. Le dispositif de neutralisation des odeurs dans le hall de vidage restera actif pour limiter les éventuelles gênes olfactives.

N'hésitez pas à rejoindre l'observatoire des odeurs en devenant sentinelle. Vous pouvez vous faire connaître en complétant le formulaire sur le site internet : www.cedlm.fr



Pour rappel, l'Entente intercommunale, composée d'Evolis 23, du Syndicat départemental d'élimination des déchets de la Haute-Vienne (SYDED 87) et de Limoges Métropole a mené une concertation préalable au titre du Code de l'environnement sur la question de « l'avenir du traitement de nos déchets en Haute-Vienne et en Creuse : vers la création d'une unité de valorisation énergétique et d'un nouveau réseau de chaleur ? »

L'Entente a publié le bilan de cette concertation, menée du 12 septembre au 21 octobre 2022.

Les principaux enseignements tirés de cette démarche portaient sur :

- **l'opportunité de développer un pacte de confiance avec les riverains**
- **la nécessité de renforcer la prévention et la sensibilisation**
- **le maintien de la parcelle actuelle comme scénario privilégié**

L'Entente s'était notamment engagée à réétudier le dimensionnement.

Le scénario préférentiel initial à 107000 tonnes/an avait été élaboré à partir de l'objectif ambitieux d'une réduction de 90kg/habitant/an d'Ordures ménagères résiduelles (OMr), entre 2010 et 2030, et d'apports de déchets tiers à hauteur de 31500 tonnes (refus de tri, déchets d'activité économique, encombrants incinérables...).

L'Entente a entendu la demande de certains participants consistant à réétudier le dimensionnement du projet. Ainsi, la maîtrise d'ouvrage s'engageait à revoir le projet avec un dimensionnement inférieur à 100 000 tonnes/an en réduisant l'apport de déchets tiers et en se fixant des objectifs de réduction des ordures ménagères résiduelles encore plus ambitieux pour 2040 et 2050.

Les trois membres de l'Entente ont acté le dimensionnement technique de l'équipement à 95000 tonnes par an, soit une baisse significative de 12000 tonnes de déchets à apporter, ce qui correspond à la production de 81000 habitants par an.

**Afin de poursuivre le projet, un appel à candidatures
a été lancé le 16 août 2023.**

LE PROJET DE FUTURE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'Entente s'était également engagée à poursuivre un dialogue continu avec les habitants autour de ce projet pour assurer le « droit de suivi ». À ce titre, un comité de suivi partenarial a été créé pour organiser des temps d'échanges réguliers (3 à 4 par an jusqu'en 2027).

Il est composé d'un panel de riverains, de citoyens, d'assemblées (conseil de quartier de Beaubreuil, les 55 Limougeauds pour leur Ville), d'associations (Barrage Nature Environnement, Zéro Waste Haute-Vienne, UFC Que Choisir Haute-Vienne, Limousin Nature Environnement et ESCURO CPIE des Pays Creusois) ainsi que de l'ENSIL-ENSCI.

Son but est d'associer les parties prenantes et un public représentatif du territoire au projet d'Unité de Valorisation Énergétique porté par l'Entente, d'apporter de l'information sur l'avancement des études et du projet, de répondre aux interrogations des membres sur le projet et enfin de recueillir leurs avis, observations et propositions.

La première session a eu lieu le 21 septembre. Cela a été l'occasion de mettre en place cette nouvelle instance, de découvrir l'ensemble des participants et d'établir la feuille de route des prochaines réunions.

**Vous retrouverez l'intégralité des bilans de la CNDP,
de l'Entente ainsi que des réunions du comité de suivi sur le site
internet de la concertation :**

avenirdenosdechets-hautevienne-creuse.fr

limoges-metropole.fr

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

